



MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
101, RUE DU PONT, HUBERDEAU (QUÉBEC) J0T 1G0  
TÉLÉPHONE : (819) 681-3377 TÉLÉCOPIEUR : (819) 681-3369  
info@municipalite.huberdeau.qc.ca

**Bâtiment principal résidentiel:  
75\$ par unité de logement**

**Bâtiment principal autre que résidentiel: 200\$  
Plus 3\$ pour chaque mètre carré supplémentaire  
Sans toutefois excéder 1000\$**

## CONSTRUCTION NEUVE

PROPRIÉTAIRE		
Nom (et/ou nom de l'entreprise)		
Adresse	Ville	Code postal
Courriel	Téléphone	Cellulaire
REQUÉRANT (si différent du propriétaire)		
<i>Si le requérant n'est pas propriétaire de l'immeuble, le propriétaire doit compléter la section «Procuration» au bas du présent formulaire.</i>		
Nom (et/ou nom de l'entreprise)		
Adresse	Ville	Code postal
Courriel	Téléphone	Cellulaire
EMPLACEMENT DES TRAVAUX		
Adresse ou numéro du lot		Matricule
Présence d'un cours d'eau, d'un lac ou d'un milieu humide <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
DESCRIPTION DES TRAVAUX <input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/> Institutionnel		
Description des travaux		
Occupation du bâtiment <input type="checkbox"/> Permanente <input type="checkbox"/> Saisonnière		Nombre de chambre à coucher prévue
Coût des travaux	Date du début des travaux	Date prévue pour la fin des travaux
ENTREPRENEUR (cocher si auto-construction <input type="checkbox"/> )		
Nom de l'entrepreneur ou de l'entreprise		
Adresse	Ville	Code postal
Courriel	Téléphone	No RBQ
ENGAGEMENT ET SIGNATURE		
<p>Je, _____ (lettres moulées), reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut et adresse en conséquence au fonctionnaire désigné, la présente demande. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés ou avec corrections, s'il y a lieu, déterminées par l'autorité compétente.</p> <p>Signé le : _____ Signature : _____</p>		

PROCURATION	
Je, propriétaire-soussigné, autorise _____ à effectuer les démarches nécessaires auprès de la Municipalité d'Huberdeau pour l'obtention du permis de construction pour ma propriété située au : _____	
Signé le : _____	Signature : _____



## CONSTRUCTION NEUVE

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ET DOCUMENTS À FOURNIR

1. **Plan de construction signé et scellé par un technologue professionnel ou un architecte** membre d'un ordre professionnel montrant notamment les vues en plan de chacun des étages du bâtiment, les élévations de chacun des murs; les coupes de murs, planchers, divisions, escaliers, l'usage du bâtiment, la destination projetée de chaque pièce ou aire de plancher, les niveaux d'excavation.

Tous les plans et devis des travaux d'architecture doivent être signés et scellés par un membre de l'Ordre des architectes du Québec s'il s'agit d'un bâtiment agricole, un bâtiment comprenant plus de 4 logements, ou ayant plus de 2 étages, ou ayant une superficie totale de plancher excédant 300 mètres carrés.

De plus, tous les plans et devis des travaux relatifs aux fondations, à la charpente et aux systèmes électriques et mécaniques, exigibles en vertu du présent article, doivent être signés et scellés par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec s'il s'agit d'un édifice public au sens de la Loi sur la sécurité dans les édifices publics.

2. **Un plan d'implantation du bâtiment projeté réalisé par un arpenteur-géomètre**, à une échelle non inférieure à 1:50 s'il s'agit d'un nouveau bâtiment principal, et contenant les informations suivantes:
  - la dimension et la superficie du terrain et l'identification cadastrale;
  - la localisation des servitudes existantes et proposées;
  - la localisation des lignes des rues, leur caractère privé ou public et leurs dimensions;
  - l'emplacement, les dimensions et la superficie du bâtiment, ainsi que le rapport entre la superficie d'occupation au sol et la superficie totale du terrain visé;
  - les distances entre chaque bâtiment et les lignes de terrain.
  - la localisation, le nombre, le type de recouvrement ainsi que les dimensions des aires de stationnement, des allées d'accès, des allées de piétons;
  - la localisation et l'identification de tout bâtiment existant ou projeté;
  - l'indication de la topographie existante et du nivellement proposé par rapport à la rue et aux terrains adjacents;
  - la localisation de la ligne naturelle des hautes eaux des cours d'eau et des lacs, s'ils sont respectivement situés à moins de 100 mètres et 300 mètres du terrain;
  - la localisation et la hauteur de tout talus de plus de 5 mètres dont la pente est supérieure à 25%;
  - la localisation des milieux humides et des boisés situés sur le terrain;
  - la distance qui sépare, d'une part, le bâtiment projeté et, d'autre part, les installations d'élevage et les lieux d'entreposage ou d'épandage des engrais.
3. Un plan, s'il y a lieu, indiquant la localisation, les dimensions, le nombre et le type des aménagements paysagers projetés et des clôtures.
4. Un dépôt de 200 \$ qui sera remis au détenteur du permis de construction lorsqu'il aura remis au fonctionnaire désigné le certificat de localisation exigé.
5. Le paiement des frais du permis de construction neuve.

### DOCUMENTS À FOURNIR

6. Un certificat de localisation doit être déposé à la Municipalité dès que les murs sont érigés.

**Aucun permis ne sera délivré avant l'obtention de tous les documents et renseignements requis aux fins d'analyse de la demande. Des documents ou informations supplémentaires peuvent être exigés.**

Prenez note que ce document n'a aucune portée légale. Pour consulter l'intégralité de la réglementation en vigueur, veuillez consulter notre site internet ou communiquer avec le fonctionnaire désigné.